



Module Transverse Devenir Responsable Technique en Rénovation Energétique de logements



Programme

Intégrer les enjeux du marché de la rénovation énergétique et l'état du parc.

Comprendre le parcours de qualification lié au signe de qualité institué par le décret n° 2014-812 du

16 juillet 2014 susvisé et les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique : principes d'écoconditionnalité, principaux dispositifs d'aides financières et acteurs clés, parcours de qualification lié au signe de qualité institué par le décret n° 2014-812 du 16 juillet 2014 susvisé et les qualifications en lien avec l'activité métier.

Savoir appliquer les conditions de réussite d'une rénovation énergétique durable et de qualité :

fonctionnement thermique global d'un bâtiment

objectifs d'une rénovation énergétique

vision transversale et globale du projet intégrant la gestion des interfaces et interactions entre lots principaux

écart et pathologies du bâtiment, ordonnancement des étapes d'une rénovation énergétique de qualité et responsabilités associées.

Connaître les cas particuliers de rénovation des bâtiments existants (surélévations, extensions, etc.) : réglementation thermique, aides financières et taux de TVA applicables.

Pourquoi suivre cette formation ?

Permettre au responsable technique de l'entreprise d'acquérir les compétences en efficacité énergétique exigées pour la mention RGE « Reconnu Garant de l'Environnement »

Formation de base du parcours RenoPerf qui doit être complétée par un module de formation technique

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du « PREH » (Plan de Rénovation énergétique de l'Habitat)
- Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces
- Savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique
- Disposer des connaissances pour passer le QCM final de validation de la formation

Prérequis : Personne désignée pour être le référent technique de l'entreprise

Méthode pédagogique : Selon référentiel légal. Programme et formateurs audités par Certibat.

Publics :

Le Référent technique de l'entreprise, compagnon de chantier...

Validation de la formation : QCM Certibat (80% pour validation), Attestation de formation selon l'arrêté du 19 Décembre 2014

Formateurs : Ingénieurs construction, thermiciens

Durée et lieux de formation : 1 jour. Dates dans toute la France. Présentiel et distanciel (nous consulter)

Accessibilité : Les lieux de formation répondent aux critères d'accessibilité des ERP

Tarif : 250€. Financement FEEBat par le FAFCEA et CONSTRUCTYS. Passage de QCM facturé en sus

Bulletin d'inscription

FEEBat RenoPerf Module Transverse. Tronc commun

Date de formation : _____

Lieu de formation : _____

Entreprise

Dénomination sociale : _____

Activité : _____

Adresse postale : Rue : _____

CP : _____ Ville : _____

Siret : _____ Code APE (NAF) : _____

Si vous ne disposez pas de ces informations, adressez-vous à votre expert-comptable qui vous les communiquera

Entreprise de : 11 salariés 11 à 20 salariés +20 salariés

OPCO : _____

Dirigeant : Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone mobile : _____ Mail : _____

Resp Admin. (RH) : Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone mobile : _____ Mail : _____

Téléphone entreprise : _____

Facture

Adresse de facturation (si différente) : _____

Stagiaire

Nom : _____ Prénom : _____ Salarié Non Salarié

Date naissance : _____ Poste occupé : _____ Mail : _____

Coût pédagogique de la formation : **285€ net de taxe**

Règlement par chèque libellé à l'ordre de : **FAB21 Formation**

Ou par virement : IBAN : **FR76 1870 7000 4730 8214 3464 192**

BIC : **CCBPFRPPVER**

Adresse d'envoi :

FAB21 Formation
Fabrique 21, 120 Avenue du Port
78955 CARRIERES-SOUS-POISSY

Date :

Signature :